



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DÉLIBÉRATION n° 2025/07/108
Finances locales - divers**

Séance du 7 juillet 2025

Date de convocation : 1^{er} juillet 2025

Membres en exercice : 33

23 présents – 32 votants

Le quorum est atteint.

OBJET : Proposition de partenariat actions
Festives & Culture

L'an deux mille vingt-cinq, le sept juillet à dix-neuf heures, le conseil municipal de Vauvert (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle Bizet, sous la présidence de Monsieur Jean DENAT, maire en exercice.

Présents :

Jean DENAT, Katy GUYOT, Annick CHOPARD, Farouk MOUSSA, Elisabeth MICHALSKI, Christian SOMMACAL, Magali NISSARD, Francine CHALMETON, Jacky PASCAL, Daniel SALMERON, Christiane ESPUCHE, Nicole DUQUESNE, Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Jean-Louis MEIZONNET, René GIMENEZ, Serge GARNIER, Emmanuelle GAVANON, Jean-Pierre GUSAÏ, Agnès AUGUSTE.

Absents ayant donné procuration :

Bruno PASCAL a donné procuration à Jean DENAT
Rodolphe RUBIO a donné procuration à Annick CHOPARD
Laurence EMMANUELLI a donné procuration à Katy GUYOT
Bruno JOUANNE a donné procuration à Christian SOMMACAL
Chantal LAIR-LACHAPELLE a donné procuration à Elisabeth MICHALSKI
Alexandre BRIGNACCA a donné procuration à Magali NISSARD
Michel MATIVAL a donné procuration à Nicole DUQUESNE
Sandra LIAUTAUD a donné procuration à Farouk MOUSSA
Carole CALBA a donné procuration à Serge GARNIER

Absente excusée :

Sandrine RIOS

En début de séance et en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation du secrétaire de séance : **Christiane ESPUCHE a été élue par 25 voix pour** (Jean DENAT (2), Katy GUYOT (2), Annick CHOPARD (2), Farouk MOUSSA (2), Elisabeth MICHALSKI (2), Christian SOMMACAL (2), Magali NISSARD (2), Francine CHALMETON, Jacky PASCAL, Daniel SALMERON, Christiane ESPUCHE, Nicole DUQUESNE (2), Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND) **et 7 contre** (Jean-Louis MEIZONNET, René GIMENEZ, Serge GARNIER (2), Emmanuelle GAVANON, Jean-Pierre GUSAÏ, Agnès AUGUSTE).

Suite délibération n° 2025/07/108

RAPPORTEUR : Annick CHOPARD, adjointe

EXPOSE : La commune souhaite associer les acteurs économiques locaux à la dynamique culturelle de la commune, en leur proposant des formules de partenariat à l'occasion des temps forts de l'année.

L'objectif est de favoriser un soutien actif à la vie culturelle locale, tout en assurant aux partenaires une visibilité valorisante.

En complément des formules existantes pour les manifestations taurines, les événements suivants pourront désormais être concernés par le partenariat :

1- Les Mardis de Vauvert

Sept soirées musicales estivales en plein air organisées chaque mardi du 8 juillet au 19 août 2025. Avec en moyenne 450 personnes par soirée et la présence d'un large choix de food-trucks, ces rendez-vous estivaux favorisent pleinement la convivialité.

2- Festival "Film et Compagnie"

Quatre soirées culturelles en plein air, 4, 18 juillet, 1^{er} et 22 août 2025 dans un parc de la commune, Un moment fort de la saison estivale, réunissant plus de 400 personnes par soirée dans une atmosphère de partage et de détente.

3- "Pestacles" Spectacles jeune public

Un rendez-vous familial incontournable attendu aussi bien par les petits que les grands. Six représentations destinées aux enfants accompagnés de leurs parents. Ces spectacles, conçus dans des formats adaptés aux familles, favorisent l'éveil artistique, l'imaginaire et la convivialité. Ils rassemblent environ 180 spectateurs à chaque représentation.

4- Week-end Théâtre

Un week-end culturel placé sous le signe du théâtre, avec deux représentations proposées pour toucher un public large et varié. Des spectacles de qualité, portés par des compagnies professionnelles, favorisant la découverte et le partage.

Un moment fort de l'automne, propice aux échanges et à la convivialité.

5- Animations de Noël

Deux jours d'animations festives hivernales au cœur du centre-ville de Vauvert, dans une ambiance chaleureuse et féérique. Chaque année, plus de 5 000 visiteurs s'émerveillent durant ces festivités, rythmées par les illuminations, la parade et le marché de Noël.

Suite délibération n° 2025/07/108

Les tarifs des formules de partenariat s'établiraient comme suit :

	Mardis de Vauvert	Films et compagnie	Pestacles	Week-end théâtre	Animations Noël
Formule de base : •Logo du parrain en quadrichromie sur tous les supports de communication imprimés et numériques (affiches, programme, flyers, site internet, réseaux sociaux, etc. ...) •Logo inséré sur le site officiel de la ville avec un lien direct sur le site de parrain.	2 500 €	2 500 €	1 500 €	5 00 €	1 000 €
Formule + : •Logo du parrain en quadrichromie sur tous les supports de communication imprimés et numériques (affiches, programme, flyers, site internet, réseaux sociaux, etc. ...) •Logo inséré sur le site officiel de la ville avec un lien direct sur le site de parrain. •2 Oriflammes personnalisées (2m x 0.8m) aux couleurs du partenaire, installées sur les sites d'animation.	3 500 €	3 500 €	2 000 €	1 000 €	1 500 €

PROPOSITION : Il est proposé au conseil municipal :

- d'adopter ces tarifs de formules de partenariats actions festives et culturelles
- précise que ces dispositions prendront effet à compter du 1^{er} juillet 2025
- les recettes seront versées, selon la manifestation, au budget annexe des festivités de l'année en cours au chapitre 70, compte 7088, fonction 311, service 0240 ou au budget principal chapitre 70 7088 – fonction activités (théâtre, pestacles (316), Cinéma (317),...) - 330.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ces dossiers.

DECISION : Le conseil municipal, ouï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré
 DECIDE

D'adopter à l'unanimité la proposition du rapporteur (Jean DENAT (2), Katy GUYOT (2), Annick CHOPARD (2), Farouk MOUSSA (2), Elisabeth MICHALSKI (2), Christian SOMMACAL (2), Magali NISSARD (2), Francine CHALMETON, Jacky PASCAL, Daniel SALMERON, Christiane ESPUCHE, Nicole DUQUESNE (2), Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Jean-Louis MEIZONNET, René GIMENEZ, Serge GARNIER (2), Emmanuelle GAVANON, Jean-Pierre GUSAÏ, Agnès AUGUSTE).

Suite délibération n° 2025/07/108

POUR EXTRAIT CONFORME

La secrétaire de séance,

Le maire,



Christiane ESPUCHE

Jean DENAT

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de :

- son dépôt en préfecture le.....
- sa notification le.....
- sa publication le.....

et informe qu'en vertu du décret 83-1025 le présent peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter du